

Juillet 2026

Circulaire de rentrée aux parents

Madame, Monsieur,

Votre enfant effectue sa rentrée en Lycée Professionnel ou Technologique sur le site *Anne-Marie Martel* en septembre prochain ; nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous nous préparons à passer, avec elle, avec lui, et avec vous, une belle année scolaire.

Veillez trouver ici les informations nécessaires à une bonne rentrée.

Pour tout renseignement complémentaire, nous serons **disponibles au lycée à compter du lundi 24 août 2026.**

Pour information, le lycée **est fermé** le temps de l'Assemblée Générale de l'ensemble scolaire
Lundi 31 août 2026 entre 8h00 et 14h00.

Rentrée des classes

Nous souhaitons que les équipes soient totalement disponibles aux plus jeunes qui entrent en Lycée Professionnel et Technologique. Pour cela nous accueillons d'abord les classes entrantes (3^e PM, 2^{de} CAP AAGA et EPC, 2^{de} Pro ASSP, GATL, MRC, 1^{ère} ST2S et 1^{ère} STMG) dans l'établissement.



La rentrée a donc lieu pour ces classes

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025 à 9 h 00

& la sortie a lieu à 16 h 45.

Pour les élèves bénéficiant du **dispositif ULIS**, l'enseignante référente, sera présente.

Ces deux premières journées nous permettront de faire connaissance, de découvrir les nouveaux enseignants, les locaux et les outils. Nous nous acquitterons des dernières formalités administratives.

Les cours débuteront, selon l'emploi du temps de l'année, jeudi 3 septembre 2026.

Les élèves des classes de Terminale CAP, 1^{ères} et Terminales professionnelles et Terminales technologiques rentrent :

JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 00

Les étudiants en CS E2S rentrent : **MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 à 10 h 00**

Installation à l'Internat

Si votre enfant est interne, merci de vous référer au document relatif à l'internat.

Pour rappel : l'entrée de l'internat se fait au 10 bd Montferrand au Puy en Velay.

Association de parents d'élèves / APEL - Inscription à l'association sportive (UNSS) :

- L'**association de parents d'élèves** vous représente dans l'établissement comme auprès des partenaires institutionnels et politiques. Elle est essentielle et vous permet de participer directement ou indirectement à la vie de l'établissement (conseils de classe, rencontres avec le chef d'établissement et le conseil de direction ...).
L'adhésion annuelle vous est proposée pour 20 €.
Pour tout questionnement, tout renseignement vous pouvez contacter apel.sjc43@sjc43.fr
- Proposition sera faite en début d'année - par les enseignants en EPS – d'adhérer à l'**Association Sportive / UNSS**. Le coût annuel est de 25 €. Il sera ajouté à votre facture annuelle. Une occasion de faire des sports à un tarif très raisonnable.

Assurance scolaire

Votre enfant bénéficie d'une assurance scolaire avec la Mutuelle St Christophe au titre d'une garantie collective souscrite par l'établissement, elle vous évite de souscrire une assurance scolaire ailleurs. Vous n'avez pas à nous transmettre d'attestations.

Caisse classe

La somme de **60 €** est aussi inscrite à la facture annuelle de la scolarité de votre enfant. Cette somme est une avance ; elle est utilisée ponctuellement par les enseignants pour des achats en lien avec les projets pédagogiques (fournitures spécifiques sur des ateliers ou projets, SST, achat d'un ouvrage en Français, sortie en bus ...).
Elle évite de réclamer de l'argent aux familles en cours d'année.
Le reliquat est reversé au terme de l'année scolaire.

Tenue professionnelle

Votre enfant est invité à revêtir une "**tenue professionnelle**" **chaque jeudi** et sur votre lieu de stage.

Elle consiste en :

- 1 pantalon de ville, chino ou jean sans trou, tache, griffure, peinture ... pour les garçons
- 1 jupe ou robe ou pantalon de ville au choix pour les filles
- 1 polo ou 1 chemise pour les garçons / 1 chemisier ou haut plus habillé pour les filles
- 1 ceinture - 1 paire de chaussures ou baskets " de ville ".

A l'entrée en 2MRC – 2GATL et 2de CAP EPC, cet achat est réalisé avec les enseignants financé par le Pass Région , dans le cadre du premier équipement professionnel.

Fournitures

La liste des fournitures est jointe à cette circulaire. **Pas de liste en Baccalauréat technologique.**
En Arts appliqués comme dans les autres matières, **rapportez toutes vos fournitures du Collège ou de l'année précédente** (feutres, feuilles Canson ...).

PAI / PAP / PPRE / MDPH-GEVASCO

Si votre enfant bénéficie d'un PAI (projet d'accueil individualisé) pour allergie, diabète, maladie, etc..., d'un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) ou d'un PPRE (plan personnalisé de réussite éducative) pour l'accompagner dans ses études, d'une notification MDPH (situation de handicap) avec PPS (projet personnalisé de scolarisation), merci de **profiter des vacances pour mettre à jour le dossier** : notification, GEVASCO, ordonnances à jour ...

Récupération le jour de la rentrée.

La signature du renouvellement des PAP se fera au plus tôt.

Stages / PFMP (périodes de formation en milieu professionnel)

Pour information et pour réserver votre stage si vous en avez la possibilité (**sauf ASSP et AAGA**), vous trouverez en pièce jointe un tableau récapitulatif de **toutes les dates des PFMP** (périodes de Formation en milieu professionnel).

Pass Région

Nous vous demandons de profiter des vacances pour solliciter votre **Pass'Région** sur le site de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Une fois sur le site, cliquer sur :

- commander votre carte
- déposer une demande de Pass'Région
- puis suivre le formulaire à remplir



Opter pour :

Lycée St Jacques de Compostelle [le Puy-en-Velay] **[TLPR651]**

Votre niveau :

Enseignement général ou technologique en lycée

- **N° 2** pour la 1^{ère} ST2S
- **N° 2bis** pour la 1^{ère} STMG
- **N° 5** - Seconde Bac Pro/"famille" avec aide au 1^{er} EQ. Pro en lycée (hors apprenti)
- BAC PRO MRC (Métiers de la Relation Client et Métiers du Commerce et de la Vente)
- BAC PRO GATL (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)
- BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)
- **N° 11** – Première année CAP **avec équipement**
- CAP AAGA
- CAP EPC
- **N° 8** – Première Bac Pro suite à une seconde générale puis choix de la filière :

IMPÉRATIF
Venir le jour de la rentrée avec le Pass'Région

Ce Pass'Région sera validé pour les nouveaux élèves, par l'établissement, dès la rentrée.

Pour les lycéens de première et terminale, déjà titulaires du Pass'Région, ne rien faire.

Le lycée renouvelle l'accès aux droits à la rentrée.

A tous, bel été !

Au plaisir de se retrouver en septembre.

Pierre MAURIN
Chef d'établissement

Marianne ROCHETTE-MOUYREN,
Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques

saintjacques43.fr

Ensemble Scolaire Saint Jacques de Compostelle

Lycée Professionnel & Technologique – 2 rue Anne-Marie Martel - 43009 Le Puy-en-Velay Cedex

Association loi 1901 - N° SIRET : 513 903 484 000 14 - Code NAF : 8531Z

Tél. 04 71 05 46 66 - Email : contact@sjc43.fr